

Parcours nutrition bovins allaitants

Niveau 1 : les bases du conseil

Conseil en élevage

Objectifs

- Acquérir et solidifier les bases physiologiques et métaboliques de la nutrition en élevage bovins allaitants
- Développer des compétences de base en calcul et analyse de rations sans rationneur informatique
- Acquérir les bases d'utilisation d'un rationneur informatique
- Poser un diagnostic de ration sur la base des informations données par l'éleveur, des observations du troupeau et de la ration et dégager des propositions d'ajustement

Programme

- Révision de la physiologie des ruminants
- Présentation des spécificités métaboliques des femelles en croissance, en phase d'allaitement et des mâles et femelles en phase d'engraissement
- Les bases du rationnement
 - Retour sur les valeurs alimentaires des principaux fourrages, sur les unités de rationnement, sur les besoins des animaux d'élevage selon leur stade physiologique
- Mise en oeuvre de calculs de rations simples avec et sans rationneur
- Mise en oeuvre d'un tour d'élevage pour établir un diagnostic de ration sur une exploitation
 - Observation du troupeau, de la ration,
 - Collectes des informations auprès de l'éleveur et traitement des données
 - Proposition d'un diagnostic et de pistes d'ajustement de la ration sur les principales catégories d'animaux

Filière(s) : Bovin

Public : Conseillers d'élevage en bovins allaitants souhaitant acquérir ou solidifier leurs bases en nutrition

Dates : 6 décembre 2023 - 8 décembre 2023

Durée : 3

Lieu : A déterminer

Tarifs * : 660€ HT par stagiaire

** Les tarifs s'entendent par stagiaire hors frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des formateurs et des participants*

Moyens pédagogiques

- Une salle équipée d'un vidéoprojecteur pour les apports théoriques, échanges en groupe, mises en situations
- Remise de supports pédagogiques
- Mises en pratique sur un élevage

Evaluation

- Questionnaire de satisfaction en fin de formation.
- Evaluation des acquis : auto-évaluation

Dernière mise à jour le : 10 octobre 2023
